



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Ref. DC 107(2013)

Council of Europe deplores the recent executions in Japan and in the USA

Strasbourg, 18.09.2013 – The Council of Europe's Committee of Ministers has today adopted the following declaration :

"The Committee of Ministers deplores the executions which have recently taken place in Japan and in the United States of America, observer States to the Council of Europe.

"These executions run counter to the growing trend against the death penalty at the international level as shown by the latest resolution on the moratorium on the use of the death penalty adopted at the United Nations.

"When granted observer status with the Council of Europe, States have committed themselves to share Council of Europe values and to make a positive contribution to the work of the Organisation.

"The Committee of Ministers calls again on the Japanese and American authorities to put an end to this inhumane practice with the establishment of a moratorium on the use of death penalty as a first step towards its abolition and to respect the values and principles of the Council of Europe.

"The Committee of Ministers reiterates its unequivocal opposition to capital punishment in all places and in all circumstances. It remains determined to continue its efforts towards global abolition of this inhumane practice."

Through the European Convention on Human Rights, the Council of Europe has created a death penalty-free zone covering its 47 member states and some 820 million people.

Contact : [Andrew Cutting](#), Media Officer, Tel. +32 485 21 72 02

Le Conseil de l'Europe déplore les récentes exécutions au Japon et aux Etats-Unis

Strasbourg, 18.09.2013 – Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté aujourd'hui la déclaration suivante :

« Le Comité des Ministres déplore les exécutions qui ont récemment eu lieu au Japon et aux Etats-Unis d'Amérique, Etats observateurs au Conseil de l'Europe.

Ces exécutions vont à l'encontre du mouvement grandissant contre la peine de mort au plan international comme l'atteste la dernière résolution sur le moratoire sur l'application de la peine de mort adoptée aux Nations Unies.

Lorsque le statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe leur a été octroyé, les Etats se sont engagés à partager les valeurs du Conseil de l'Europe et à apporter une contribution positive aux travaux de l'Organisation. Le Comité des Ministres en appelle de nouveau aux autorités japonaises et américaines pour qu'elles mettent fin à cette pratique inhumaine en établissant un moratoire sur l'application de la peine de mort comme première étape vers son abolition et pour qu'elles respectent les valeurs et principes du Conseil de l'Europe.

Le Comité des Ministres réitère son opposition sans équivoque à la peine capitale en tous lieux et en toutes circonstances. Il entend poursuivre ses efforts en vue de l'abolition universelle de cette pratique inhumaine. »

Grâce à la Convention européenne des Droits de l'homme, le Conseil de l'Europe a créé un espace sans peine de mort qui couvre ses 47 Etats membres et quelque 820 millions de citoyens.

Contact : [Andrew Cutting](#), Attaché aux médias, Tél. +32 485 21 72 02